REÇU le
19 OCT. 2026
Par :

VENDÉE
LE DÉPARTEMENT

Pôle Infrastructures et Désenclavements
Direction Routes Mobilités Habitat

Dossier suivi par : Caroline PAS
N° à rappeler : 02.28.85.86.81
Mail : caroline.pas@vendee.fr
DRMH-26.0232
La Roche-sur-Yon, le 15 OCT. 2026

Madame Bérangère SOULARD
Présidente de la Communauté de
Communes du Pays de Pouzauges
Maison de l'intercommunalité
18 La Fournière
BP10267
85702 POUZAUGES cedex

Madame la Présidente et Chère Collègue, Bérangère

Conformément aux dispositions de l'article L.132.7 du code de l'urbanisme prévoyant l'association des personnes publiques associées à l'élaboration et à l'évolution des documents d'urbanisme, vous saisissez le Département de la Vendée dans le cadre du projet de modification n° 3 du PLUi du Pays de Pouzauges.

Ce dossier n'appelle pas d'observation de ma part. Le Département émet un avis favorable à ce projet.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente et Chère Collègue, l'expression de mes respectueux hommages.

Le Président de la Commission,
Urbanisme, Habitat, Aménagement
du territoire

Valentin JOSSE

Copies : M. Christophe HOGARD, Conseiller départemental du canton des Herbiers
Mme Alexandra GABORIAU et M. Cyrille GUIBERT, Conseillers départementaux du canton de Chantonnay